

## Vitanica RZ Bio

Référence : FDS\_981\_N  
Version: 2019-01

Edition révisée n°1  
Date de révision: 25/09/2019

---

### RUBRIQUE 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Vitanica RZ Bio

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais avec biostimulant

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO EXPERT France SAS  
120, rue Jean Jaurès  
92300 LEVALLOIS-PERRET

Téléphone : 09 82 55 28 56  
Adresse e-mail : fds-compo-expert@compo-expert.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

APPEL D'URGENCE ORFILA (INRS) : 01 45 42 59 59

---

### RUBRIQUE 2. Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) N° 1272/2008.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

#### 2.3 Autres dangers

Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

**Vitanica RZ Bio**

Référence : FDS\_981\_N  
Version: 2019-01

Edition révisée n°1  
Date de révision: 25/09/2019

---

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2 Mélanges**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
Acide borique	11113-50-1  234-343-4  005-007-00-2	Repr. 1B; H360FD    LCS : Repr. 1B; H360FD: C ≥ 5,5 %	≥ 2 - ≤ 4,5

L'acide borique est sur la liste des substances candidates SVHC ; décision n°ED/30/2010

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

---

**RUBRIQUE 4. Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

En cas d'inhalation: amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition. Repos, air frais, secours médical.

En cas de contact avec la peau: laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux: bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Si les irritations persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion: se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes: pas d'information disponible.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement: traiter de façon symptomatique.

---

**RUBRIQUE 5. Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés: eau.

## Vitanica RZ Bio

Référence : FDS\_981\_N  
Version: 2019-01

Edition révisée n°1  
Date de révision: 25/09/2019

---

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie: en cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. Ammoniac.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers: en cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Information supplémentaire: les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## RUBRIQUE 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Contacter le producteur ou bien le fournisseur si des grandes quantités ont été libérées involontairement.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement: ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage: enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Rincer à l'eau.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

---

## RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger: protéger de la chaleur. Éviter une exposition directe au soleil. Ne pas laisser sécher.  
Mesures d'hygiène: se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs: éviter une exposition directe au soleil.

Température de stockage recommandée: 5 - 35 °C.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

## Vitanica RZ Bio

Référence : FDS\_981\_N  
Version: 2019-01

Edition révisée n°1  
Date de révision: 25/09/2019

Utilisation(s) particulière(s): avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant.

## RUBRIQUE 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
acide borique	10043-35-3	VLE 8 hr	2 mg/m3	BE OEL
		VLE 15 min	6 mg/m3	BE OEL
		VLE 8 hr	2 mg/m3 (Borate)	BE OEL
		VLE 15 min	6 mg/m3 (Borate)	BE OEL

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés: n'utiliser que dans des endroits bien ventilés.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des mains: utiliser au minimum des gants résistants et étanches aux produits chimiques (conforme à la norme EN 374). L'usage de ce produit fait que le type de matière et l'épaisseur des gants, ainsi que le délai de rupture de la matière constitutive des gants ne peuvent être choisis qu'après une étude approfondie du poste de travail qui doit aboutir à une définition claire des conditions d'utilisation et à l'évaluation la plus précise possible. Le choix des gants devrait donc se faire avec les conseils du fabricant d'équipements de protection individuelle. Du fait de la multitude de conditions d'exposition, l'utilisateur doit considérer la durée d'utilisation réelle d'un gant de protection chimique comme très inférieure à la durée avant perméation. Respecter impérativement les consignes d'utilisation du fabricant, en particulier l'épaisseur minimale et la durée minimale avant perméation. Ces informations ne sauraient remplacer les tests de conformité effectués par l'utilisateur final. La protection fournie par le gant dépend des conditions d'utilisation de la substance/du mélange. Port de gants recommandé (Néoprène ou nitrile conforme à la norme EN 374).

Protection oculaire: lunettes de sécurité à protection intégrale (conforme à la norme EN 166).

Protection de la peau et du corps: prévoir une protection de la peau adaptée aux conditions d'utilisation.

Protection des voies respiratoires: en cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Masque avec filtre anti-vapeurs/gaz/poussières type A/B/P3 (conforme à la norme EN 141/EN143).

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôle de l'exposition de l'environnement: éviter le rejet dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol.

**Vitanica RZ Bio**

Référence : FDS\_981\_N  
Version: 2019-01

Edition révisée n°1  
Date de révision: 25/09/2019

---

Contrôle de l'exposition du consommateur: enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Autres informations: en toutes circonstances ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail.

---

## **RUBRIQUE 9. Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect: liquide.

Couleur: brun rouge.

Odeur: caractéristique.

Seuil olfactif: donnée non disponible.

pH: env. 7,0, (20 °C).

Température de cristallisation: env. -5 °C.

Intervalle d'ébullition: env. 110 °C.

Point d'éclair: non applicable.

Taux d'évaporation: donnée non disponible.

Inflammabilité (solide, gaz): ce produit n'est pas inflammable.

Limite d'explosivité, supérieure: non applicable.

Limite d'explosivité, inférieure: non applicable.

Pression de vapeur: non applicable.

Densité de vapeur relative: donnée non disponible.

Densité: env. 1,1 g/cm<sup>3</sup> (20 °C).

Solubilité(s) - Hydrosolubilité: soluble.

Coefficient de partage: n-octanol/eau: non applicable.

Coefficient de partage: n-octanol/eau: non applicable.

Température d'auto-inflammabilité: non applicable.

Température de décomposition: pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Viscosité, dynamique: donnée non disponible.

Viscosité, cinématique: donnée non disponible.

## Vitanica RZ Bio

Référence : FDS\_981\_N  
Version: 2019-01

Edition révisée n°1  
Date de révision: 25/09/2019

---

Propriétés explosives: non explosif.

Propriétés comburantes: n'est pas considéré comme une substance oxydante.

### 9.2 Autres informations

Tension superficielle: donnée non disponible.

---

## RUBRIQUE 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: formation d'ammoniac sous l'action de bases.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter: pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter: nitrites, nitrates, Oxydants forts.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux: ammoniac.

---

## RUBRIQUE 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale: DL50: > 2.000 mg/kg. Remarque: méthode de calcul.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Remarque: un contact prolongé ou répété avec la peau affecte le processus naturel d'hydratation grasse de la peau et entraîne le dessèchement de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque: le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Résultat: non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro: remarques: ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé).

---

## Vitanica RZ Bio

Référence : FDS\_981\_N  
Version: 2019-01

Edition révisée n°1  
Date de révision: 25/09/2019

---

### Cancérogénicité

Remarque: ne contient pas de composé listé comme cancérigène.

### Toxicité pour la reproduction

Effets sur la fertilité: remarque: pas toxique pour la reproduction.

Incidences sur le développement du fœtus: remarque: ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Evaluation: la substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Evaluation: la substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

---

## RUBRIQUE 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons: remarque: avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité: remarque: donnée non disponible.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation: remarque: une bioaccumulation est peu probable.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité: remarque: donnée non disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Evaluation: remarque: donnée non disponible.

### 12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire: avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques. Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue. Peut contribuer à l'eutrophisation des eaux dormantes; en conséquence ne pas laisser pénétrer dans les eaux superficielles.

---

## RUBRIQUE 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation en vigueur.

Emballages contaminés :

---

**Vitanica RZ Bio**

Référence : FDS\_981\_N  
Version: 2019-01

Edition révisée n°1  
Date de révision: 25/09/2019

Réemploi de l'emballage interdit. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor.

**RUBRIQUE 14. Informations relatives au transport**

Règlement Transport	ADR / RID / ADNR	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse.		
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies			
14.3 Classe(s) de danger pour le transport			
14.4 Groupe d'emballage			
14.5 Dangers pour l'environnement			
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur			
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC			

**RUBRIQUE 15. Informations réglementaires**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

L'acide borique est sur la liste des substances candidates SVHC ; décision n°ED/30/2010

Rubrique ICPE : Non concerné.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour ce produit.



**Vitanica RZ Bio**

Référence : FDS\_981\_N  
Version: 2019-01

Edition révisée n°1  
Date de révision: 25/09/2019

---

## RUBRIQUE 16. Autres informations

### Texte complet pour phrase H

H360FD : Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

### Texte complet pour autres abréviations

Repr. : Toxicité pour la reproduction.

### Texte complet pour autres abréviations

(Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISO - Organisation internationale de normalisation; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; DSL - Liste nationale des substances (Canada); KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); AICS - Inventaire australien des substances chimiques; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire

### Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf

**Vitanica RZ Bio**

Référence : FDS\_981\_N  
Version: 2019-01

Edition révisée n°1  
Date de révision: 25/09/2019

---

indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange du produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.